
ÉTUDE DES CRÉDITS

2014 – 2015

**Demandes de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**



COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

#	Liste des questions
RP1	Indiquer la somme dépensée depuis 2009-2010, par année financière (et prévisions pour 2014-2015) par votre ministère/organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
RP2	Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail ainsi que pour tous les organismes sous la responsabilité du ministre du Travail depuis 2009-2010, par année financière. Prévisions pour l'année 2014-2015.
RP3	Liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire depuis 2009-2010, par année financière. Pour chaque comité, le mandat, les membres, le budget et les résultats.
RP4	Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> , et ce, depuis 2009-2010. Annexe 1
RP5	Depuis 2009-2010, liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité. Annexe 2
RP6	Depuis 2009-2010, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés pour les employés du ministère ou des organismes dépendant du ministère et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.).
RP7	Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis 2009-2010, par année financière, indiquer : a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération; b) la liste des membres du conseil d'administration; c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV; d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
RP8	Fournir pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la Présidence ou de la Haute direction, les montants ventilés depuis 2009-2010, par année financière : a) des frais de déplacement; b) des frais de représentation; c) des frais de repas; d) des frais de voyage; e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

#	Liste des questions
RP67	Pour les cinq dernières années, nombre de dossiers ouverts par division et nature des dossiers.
RP68	Pour les cinq dernières années, délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision, et nature des décisions.
RP69	Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés par la CLP au cours des cinq dernières années.
RP70	Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le tribunal au cours des cinq dernières années.
RP71	Nombre et pourcentage de désistements enregistrés à la CLP et principaux motifs invoqués au cours des cinq dernières années.
RP72	Nombre de remises demandées par les employeurs, la CLP, ou les travailleurs au cours des cinq dernières années.
RP73	Nombre d'avis traités par le BEM et nombre d'avis renversés par la CLP au cours des cinq dernières années.
RP74	Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour les cinq dernières années.
RP75	Nombre de plaintes logées à la CLP et nature des plaintes au cours des cinq dernières années.

Annexe 1 – Rapports mensuels au Ministre (Question RP4)

Annexe 2 – Question RP5

Depuis 2009-2010, liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère, indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

ANNEXE 1

(Question RP4)

Rapports mensuels au ministre du Travail

1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

ANNEXE 2

(Question RP5)

**Liste de toutes les formations, conférences,
ateliers, journées d'activités, sommets, congrès
ou autres activités**

1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2013-04-09	Gouvernance publique et l'État	Barreau du Québec	2	Québec	166 \$
2013-04-09 2013-04-10	XXe conférence des juristes de l'État	Conférence des juristes de l'État	1	Québec	325 \$
2013-04-11	Comment dénouer les impasses en médiation	Association du Barreau canadien	4	Montréal	345 \$
2013-04-24 2013-04-25	Initiation des nouveaux membres de comité santé-sécurité	Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail (APSSAP)	1	Québec	- \$
2013-04-25	Les abus de procédure devant les tribunaux administratifs	Barreau de Montréal	1	Montréal	52 \$
2013-04-26 2013-04-27	Congrès du Barreau de Laurentides-Lanaudière 2013	Barreau de Laurentides-Lanaudière	2	Mont-Tremblant	300 \$
Printemps 2013	Tournée cohérence	Interne — VPQC	120	Bureaux de la CLP	- \$
2013-05-02	Colloque Santé et sécurité du travail	Éditions Yvon Blais	1	Montréal	495 \$
2013-05-07	La retraite : aventure ou mésaventure	Alliance des cadres de l'État	1	Québec	345 \$
2013-05-08 2013-05-09	Assemblée des assesseurs	Interne — VPQC	25	Montréal	- \$
2013-05-08 2013-05-09	Programme d'information et de planification de la retraite	CARRA/CÉGEP Marie-Victorin	1	Montréal	250 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2013-05-13	Colloque annuel de l'APSSAP	Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail (APSSAP)	1	Québec	240 \$
2013-05-14	Droit administratif	Institut canadien	2	Montréal	1 790 \$
2013-05-17 ou 2013-05-24	Secret professionnel ou secret de polichinelle	Conférence des juges administratifs du Québec	7	Montréal ou Québec	455 \$
2013-05-22 au 2013-06-14	Formation initiale — nouveaux conciliateurs	Interne — VPQC	3	Montréal	- \$
2013-05-23	Introduction à la gestion de la santé et de la sécurité du travail	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	1	Québec	225 \$
2013-05-23	Rencontre annuelle des cadres	Alliance des cadres de l'État	1	Québec	250 \$
2013-05-24	Rédaction juridique	Université Laval	16	Montréal	1 000 \$
2013-05-26 au 2013-05-28	Congrès annuel	Conseil des tribunaux administratifs canadiens	11	Ottawa	10 750 \$
2013-05-31	Administrative law : courting independence	Association du Barreau canadien	1	Formation en ligne	70 \$
2013-06-05	Désarmorcer les conflits de groupe	Sherpa médiation	1	Montréal	345 \$
2013-06-07	Colloque annuel du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	1	Québec	130 \$
2013-06-11	La sécurité des chariots élévateurs	Pierre Bouliane, consultant	21	Montréal	600 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2013-06-18 2013-06-19	Groupe pilotage	Interne — Vice-présidence des opérations	27	Montréal	- \$
2013-07-18	Français	Silvia G. Lopez, orthopédagogue	1	Montréal	958 \$
2013-08-12 au 2013-08-15	Formation sur les chantiers de construction	CSN Construction	1	Montréal	150 \$
2013-08-29 au 2013-08-31	On traduit à Québec	Anglocom	1	Québec	595 \$
Entre 2013-09 et 2014-03	Office 2013	CSPQ — Centre de leadership et de développement des compétences	425	Formation en ligne	8 500 \$
2013-09-13	Atelier — civilité 2	Interne — DRHF	15	Québec	- \$
2013-09-16 ou 2013-09-17	Gestion documentaire	PG Solutions	11	Québec	4 175 \$
2013-09-19	La confiance envers l'administration publique	Institut d'administration publique de Québec	1	Québec	75 \$
2013-09-29 au 2013-10-01	31th annual scientific conference	Occupational and environmental medical association of Canada (OEMAC)	1	Montréal	695 \$
Entre le 2013-09-30 et le 2013-10-25	SAGIR — Ressources humaines	CSPQ	7	Québec ou Montréal	- \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
Entre 2013-10 et 2014-03	SAGIR — Ressources financières	CSPQ	10	Québec	- \$
Automne 2013	Tournée cohérence	Interne — VPQC	120	Bureaux de la CLP	- \$
2013-10-01 ou 2013-10-03	Journée des agents de bureau	Interne — Vice-présidence des opérations	58	Québec ou Montréal	- \$
2013-10-09 2013-10-10	Exercer le rôle de coach	CFC Dolmen inc.	1	Québec	956 \$
2013-10-16	La négociation raisonnée	Mediationsophilex	13	Montréal	6 273 \$
2013-10-22 ou 2013-10-24	Journée des agents de secrétariat	Interne — Vice-présidence des opérations	62	Québec ou Montréal	- \$
2013-10-30	Forum de la fonction publique en Estrie	Forum de la fonction publique en Estrie	3	Sherbrooke	105 \$
Entre le 2013-10-31 et le 2013-11-20	SAGIR — Ressources humaines	CSPQ	4	Québec ou Montréal	- \$
2013-11-06 ou 2013-11-11	Rédaction d'une décision	Université Laval	41	Montréal ou Québec	4 359 \$
2013-11-12 au 2013-11-13	Congrès CGRH	Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	3	Montréal	2 805 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2013-11-12	Problème de santé mentale au travail? Votre gestion, une partie de la solution	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	1	Montréal	295 \$
2013-11-19	Atelier — civilité 2	Interne — DRHF	40	Québec	- \$
2013-11-20	Devenir un joueur d'impact : le pouvoir politique	Université Laval	1	Québec	396 \$
2013-11-22	Entrevue structurée	Académie Trans-Formation	1	Québec	550 \$
2013-11-25 au 2013-11-27	Congrès des milieux documentaires du Québec	Association pour l'avancement des sciences et des technologies de la documentation (ASTED)	1	Montréal	275 \$
2013-11-26 2013-11-27	Assemblée des assesseurs	Interne — VPQC	25	Montréal	- \$
2013-11-26 2013-11-27	Assemblée des juges administratifs	Interne — VPQC	132	Montréal	750 \$
2013-11-28	Colloque du CJAQ	Conférence des juges administratifs du Québec	127	Boucherville	35 720 \$
2013-11-28 2013-11-29	Rencontre annuelle des conciliateurs	Interne — VPQC	43	Montréal	- \$
2013-11-28	La saine gestion de vos employés, un défi vers la performance	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	1	Québec	375 \$
2013-11-28	Adjointe administrative	LPU Consultants	1	Québec	349 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2013-11-29	Comment concilier : équité, éthique et enquête en matière de harcèlement	Institut de médiation et d'arbitrage du Québec	1	Montréal	316 \$
2013-12-02 au 2014-01-31	Formation initiale — nouveaux juges administratifs	Interne — VPQC	6	Montréal	- \$
2013-12-04	Atelier — civilité 2	Interne — DRHF	8	Québec	- \$
2013-12-05	Obligations du maître d'œuvre	Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec	1	Brossard	335 \$
2013-12-10	Modernisez vos outils et augmentez votre efficacité	Productions MCH	1	Montréal	425 \$
2013-12-19	Coaching	Réseau DOF	1	Montréal	600 \$
2014-01-29	Conférences IGF Québec	IGF Québec	2	Québec	90 \$
2014-01-16	Être plus stratégique dans vos rédactions	CSPQ	1	Québec	395 \$
2014-01-30	Français correctif	CSPQ	1	Montréal	125 \$
2014-02-07	Les développements récents en droit de la SST	Barreau du Québec	4	Montréal	1 623 \$
2014-02-18	Harcèlement psychologique	Groupe 3e mardi	1	Québec	91 \$
2014-02-20	Activité scientifique	Société des experts en évaluation médico-légale du Québec	2	Montréal	200 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2014-02-21	Atelier — civilité 2	Interne — DRHF	15	St-Jérôme	- \$
2014-02-24	Anglais	Centre de langue internationale Charpentier à Saguenay	1	Saguenay	550 \$
2014-02-26	Gestion des clients et des collègues difficiles	Michelle Cantin formation	1	Québec	295 \$
2014-03-18	Écriture administrative	Rédacom	1	Québec	349 \$
2014-03-19 2014-03-20	Groupe du pilotage	Interne — Vice-présidence des opérations	28	Montréal	- \$
2014-03-21	Bien préparer sa retraite en trois temps	Centre de placement et de formation des cadres	1	Longueuil	259 \$
2014-03-27	Les nouveaux développements en assurance automobile	Barreau du Québec	1	Québec	40 \$
2013-2014	Programme d'information et de planification de la retraite	CARRA/CÉGEP Marie-Victorin ou Commission scolaire de la Capitale	21	Montréal/ Québec	5 250 \$
2013-2014	Coût de reconnaissance par le Barreau du Québec des formations internes	Barreau du Québec		Montréal	3 130 \$
2 jours*	Droits de scolarité — formation universitaire	Téluq	1		336 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
4 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Sherbrooke	1	Longueuil	676 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Téluq	1		396 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Montréal	1	Montréal	404 \$
4 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Montréal	1	Montréal	670 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Sherbrooke	1	Longueuil	290 \$
4 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	UQAM	1	Montréal	590 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Sherbrooke	1	Longueuil	308 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Montréal	1	Montréal	444 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	ÉNAP	1	Montréal	336 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Sherbrooke	1	Longueuil	283 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Téluq	1		396 \$
4 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Téluq	1		703 \$
4 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Sherbrooke	1	Longueuil	618 \$
4 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université McGill	1	Montréal	671 \$
6 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	UQAM	1	Montréal	1 133 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université Laval	1	Québec	395 \$
6 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Montréal	1	Montréal	1 020 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Sherbrooke	1	Longueuil	290 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Montréal	1	Montréal	407 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	TÉLUQ	1		404 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	ÉNAP	1	Montréal	400 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université Laval	1	Québec	587 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	Université de Sherbrooke	1	Longueuil	252 \$
2 jours	Droits de scolarité — formation universitaire	TÉLUQ	1		404 \$
	TOTAL				112 975 \$

* possibilité de libération avec traitement équivalente à deux journées par cours, par session, sur approbation du gestionnaire

RAPPORT MENSUEL AU MINISTRE DU TRAVAIL

AVRIL 2014
(Données MARS 2014)

MISE EN CONTEXTE

Adoptée le 1^{er} avril 1998, la *Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives* prévoit, à l'article 428, qu'à chaque mois, le président de la Commission des lésions professionnelles (CLP) doit transmettre au ministre responsable, outre ceux qui lui sont demandés par celui-ci, les renseignements suivants :

- 1 - le nombre de jours où des audiences ont été tenues et le nombre d'heures qui y ont été consacrées en moyenne;
- 2 - le nombre de remises accordées;
- 3 - la nature des affaires dans lesquelles une séance de conciliation a été tenue, leur nombre, ainsi que le nombre d'entre elles où un accord est intervenu entre les parties;
- 4 - la nature des affaires entendues, leur nombre, ainsi que les endroits et dates où elles l'ont été;
- 5 - la nature des affaires prises en délibéré, leur nombre, ainsi que le temps consacré aux délibérés;
- 6 - le nombre de décisions rendues;
- 7 - le nombre de décisions rendues qui ont pour effet de confirmer ou d'infirmer un avis du membre du Bureau d'évaluation médicale;
- 8 - le temps consacré aux instances à partir du dépôt de la requête introductive jusqu'au début de l'instruction et jusqu'à ce que la décision soit rendue.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

LE DOCUMENT COMPREND DIX TABLEAUX. LES HUIT PREMIERS CORRESPONDENT AUX ÉLÉMENTS SPÉCIFIÉS PAR LA LOI. LES NEUVIÈME ET DIXIÈME TABLEAUX ONT ÉTÉ AJOUTÉS POUR DONNER UNE IDÉE PLUS EXACTE DES RÉSULTATS EN CONCILIATION.

TABLEAU 1 : NOMBRE DE JOURS D'AUDIENCES TENUES ET MOYENNE D'HEURES QUI Y ONT ÉTÉ CONSACRÉES

TABLEAU 2 : NOMBRE DE REMISES ACCORDÉES

TABLEAU 3 : NOMBRE DE SÉANCES DE CONCILIATION TENUES. Dans ce tableau, la colonne « NBR » indique le nombre de dossiers pour lesquels une séance de conciliation s'est tenue. Les résultats de ces séances sont des désistements, des ententes ou des retours au rôle. Dans la colonne « ENT », le tableau indique, parmi ces dossiers qui ont fait l'objet d'une séance de conciliation, le nombre de ceux qui ont été réglés par une entente.

TABLEAU 4 : NATURE DES AFFAIRES ENTENDUES. Ce tableau indique le nombre d'auditions tenues sur le fond, le tout classé selon la division et la direction régionale concernées.

TABLEAU 5 : NATURE DES AFFAIRES PRISES EN DÉLIBÉRÉ. Dans ce tableau, on retrouve le nombre de dossiers fermés à la suite d'une décision sur le fond et la durée moyenne du délibéré dans ces dossiers.

TABLEAU 6 : NOMBRE DE DÉCISIONS RENDUES. Ce tableau indique le nombre de dossiers fermés à la suite d'une décision sur le fond, d'une requête ou d'une entente.

TABEAU 7 : NOMBRE DE DÉCISIONS RENDUES CONFIRMANT / INFIRMANT/ MODIFIANT LE BEM. Dans ce tableau, la colonne « CONF » indique le nombre de décisions, sur le fond ou à la suite d'une entente, confirmant l'avis du BEM. La colonne « INF » indique le nombre de décisions qui infirment cet avis, et la colonne « MOD » indique le nombre de décisions qui modifient l'avis du BEM, c'est-à-dire qui le confirment en partie.

TABEAU 8 : DÉLAI IMPUTÉ AU TRIBUNAL. Dans ce tableau, la colonne « - » indique le délai moyen (en jours) écoulé entre le dépôt de la contestation et la décision sur le fond, sans tenir compte des remises demandées par les parties. La colonne « + » indique ce même délai en tenant compte des remises.

TABEAU 9 : NOMBRE DE DÉSISTEMENTS ATTRIBUABLES À LA CONCILIATION. L'activité de conciliation peut conduire à la fermeture des dossiers de deux façons : soit par une entente ou par un désistement. Alors que le tableau 3 indique le nombre de dossiers réglés par une entente, qui sera entérinée par le tribunal, le tableau 9 présente le nombre de désistements qui découlent de l'activité de conciliation. Nous obtenons ainsi une meilleure indication de la performance en conciliation.

TABEAU 10 : NOMBRE DE TRANSACTIONS RELIÉES À LA CONCILIATION. Le tableau 10 présente le nombre de transactions conclues en vertu du code civil du Québec et qui ont accompagné certains désistements ou ententes résultant de l'activité de conciliation.

Tableau 1 Nombre de jours d'audience tenue et moyenne d'heures qui y ont été consacrées

Jours	21
Heures	1,69

Tableau 2 Nombre de remises accordées

Nombre de remises	924
-------------------	-----

Tableau 3 Séances de conciliation tenues

Tenues	1816
Ententes	505

Tableau 4 Nature des affaires entendues

Financement	Indemnisation			Total
	Urg.	Prio.	Rég.	
72	56	294	117	539

Tableau 5 Nature des affaires prises en délibéré

Financement	Urgent	Prioritaire	Régulier	Total
Nbr.	Nbr.	Nbr.	Nbr.	Nbr.
Moy.	Moy.	Moy.	Moy.	Moy.
188	61	46	45	46
57	409	219	39	877

Tableau 6 Nombre de décisions rendues

Nombre	1414
--------	------

Tableau 7 Nombre de décisions rendues confirmant/infirmant BEM

Confir.	Infirm.	Total
25	13	38

Tableau 8 Délai imputé au tribunal

Total		Mois	
(-)	(+)	(-)	(+)
222	349	7.3	11.48

La colonne « - » identifie le délai moyen (en jours) écoulé entre le dépôt de la contestation et la décision sur le fond, ne tenant aucunement compte des remises.
La colonne « + » identifie le délai moyen (en jours) écoulé entre le dépôt de la contestation et la décision, en tenant compte de l'impact des remises.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
EXERCICE FINANCIER 2013-2014
CLP

Tableau 1

MARS 2014

NOMBRE DE JOURS D'AUDIENCES TENUES ET MOYENNE D'HEURES QUI Y ONT ÉTÉ CONSACRÉES¹

NATURE	AVR Jrs Hrs	MAI Jrs Hrs	JUN Jrs Hrs	JUI Jrs Hrs	AOÛ Jrs Hrs	SEP Jrs Hrs	OCT Jrs Hrs	NOV Jrs Hrs	DÉC Jrs Hrs	JAN Jrs Hrs	FÉV Jrs Hrs	MAR Jrs Hrs	ANNUEL Jrs Hrs
Financement	20 1,13	22 1,06	18 1,14	17 0,96	19 1,82	19 0,94	21 1,12	19 0,90	14 0,98	19 1,14	20 1,14	17 0,87	225 1,09
Indemn. & Réparation													
Urgent	19 2,59	18 2,48	17 2,66	17 2,20	16 1,96	20 2,75	21 2,15	17 2,74	15 2,68	19 2,43	19 2,57	20 2,79	218 2,50
Prioritaire	20 2,27	22 2,13	19 2,04	22 1,89	22 1,54	20 2,00	22 2,05	17 2,16	15 2,20	20 1,89	20 1,86	21 1,95	240 2,02
Régulier	19 1,19	22 1,05	19 1,39	22 0,90	22 1,01	20 1,23	22 1,04	17 1,20	15 1,02	19 1,00	20 0,97	20 1,02	237 1,08
CLP	21 1,93	22 1,81	19 1,87	22 1,55	22 1,44	20 1,79	22 1,77	19 1,87	15 1,88	20 1,63	20 1,63	21 1,69	243 1,75
LIEU	AVR Jrs Hrs	MAI Jrs Hrs	JUN Jrs Hrs	JUI Jrs Hrs	AOÛ Jrs Hrs	SEP Jrs Hrs	OCT Jrs Hrs	NOV Jrs Hrs	DÉC Jrs Hrs	JAN Jrs Hrs	FÉV Jrs Hrs	MAR Jrs Hrs	ANNUEL Jrs Hrs
Abitibi-Témiscamingue	9 2,26	11 2,28	9 2,14	8 1,53	6 1,47	10 2,21	8 1,13	7 1,61	4 3,40	7 3,14	12 1,17	8 1,54	99 1,91
Bas-Saint-Laurent	8 2,05	8 2,03	7 1,69	6 1,57	13 1,29	8 1,74	13 1,70	7 1,74	9 2,07	6 0,98	10 1,16	9 1,76	104 1,64
Côte-Nord	4 1,19	4 2,59	3 2,17	6 1,63	3 2,15	9 1,77	9 2,14	6 2,51	0 0,00	6 2,63	4 0,73	5 0,80	59 1,90
Gaspésie	11 1,57	7 1,49	8 1,34	8 2,51	5 0,62	4 1,30	7 1,82	8 1,44	2 1,77	6 3,51	7 1,63	4 1,18	77 1,71
Mauricie	9 1,87	17 1,85	13 2,16	12 1,09	9 0,88	13 1,51	15 2,07	13 2,23	10 2,17	13 1,31	10 1,52	16 1,81	150 1,74
Centre-du-Québec	14 1,93	12 1,31	10 1,18	13 1,07	6 0,54	15 1,33	10 2,10	10 1,99	6 1,92	13 1,38	6 2,75	9 1,42	124 1,51
Chaudière-Appalaches	18 1,97	20 2,12	15 2,11	16 1,63	20 0,95	18 1,78	17 2,01	14 1,93	12 2,31	16 2,21	17 1,30	20 1,35	203 1,76
Estrie	16 2,02	17 0,99	12 1,73	15 1,21	12 1,39	12 1,70	19 1,74	14 2,11	11 1,63	11 1,37	6 1,76	11 1,72	156 1,60
Lanaudière	19 1,63	21 1,67	19 1,82	19 1,42	20 1,16	18 2,27	22 1,44	13 1,69	13 2,02	17 1,65	20 1,90	18 1,48	219 1,65
Québec	20 1,87	18 1,50	16 1,85	17 1,87	10 1,31	17 2,13	19 1,76	17 2,09	12 2,02	18 1,76	16 1,69	14 1,71	194 1,81
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16 2,10	17 1,43	12 2,54	11 2,11	8 1,54	15 1,14	12 1,53	14 1,65	11 1,38	10 0,92	17 1,37	12 1,34	155 1,56
Yamaska	14 1,68	19 1,54	12 2,28	10 1,28	7 2,53	13 1,74	13 1,59	13 2,02	10 1,58	15 1,70	12 1,76	14 1,88	152 1,76
Laurentides	18 2,20	20 1,66	15 1,98	15 2,04	10 3,42	18 1,98	19 1,18	18 1,70	13 1,30	16 1,38	17 1,83	19 2,05	198 1,83
Laval	13 2,00	18 2,18	14 1,55	14 1,26	10 1,60	15 1,42	13 1,81	14 1,72	11 1,81	13 2,16	12 1,56	15 1,92	162 1,75
Longueuil	19 2,17	18 2,38	16 2,15	14 1,59	12 1,14	18 2,15	22 2,56	17 2,21	13 2,57	16 1,80	16 2,26	17 1,91	198 2,13
Montréal	20 1,84	21 1,77	18 1,54	22 1,43	20 1,40	20 1,71	22 1,76	19 1,92	14 1,88	20 1,37	20 1,47	21 1,91	237 1,67
Outaouais	11 2,39	15 2,92	13 2,44	11 1,33	13 1,46	15 1,39	19 2,20	14 1,44	7 2,78	13 1,62	9 1,82	13 2,09	153 1,95
Richelieu	12 2,98	13 1,73	15 1,82	13 1,62	2 1,74	9 1,51	15 1,09	8 1,35	8 1,07	10 1,06	15 1,61	16 0,97	136 1,51
Salaberry	16 1,21	17 2,08	16 2,43	10 2,11	7 1,74	15 2,07	15 1,51	13 1,89	12 1,77	15 1,60	17 1,80	8 1,65	161 1,84
CLP	21 1,93	22 1,81	19 1,87	22 1,55	22 1,44	20 1,79	22 1,77	19 1,87	15 1,88	20 1,63	20 1,63	21 1,69	243 1,75

La colonne « JRS » identifie le nombre de jours que la CLP a tenu des audiences sur le fond.
La colonne « HRES » identifie la durée moyenne en heures des audiences tenues sur le fond.

(1) Référence: a. 428 (1°) LATMP

Direction des ressources informationnelles et matérielles

MARS 2014

NOMBRE DE REMISES ACCORDÉES¹

NATURE	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	TOTAL
Financement	57	86	44	71	41	58	57	59	43	51	82	41	690
Indemn. & Réparation													
Urgent	72	89	79	58	43	69	75	55	70	81	64	90	845
Prioritaire	698	788	704	589	455	576	644	586	527	681	627	667	7542
Régulier	138	138	109	150	89	88	106	88	100	131	132	126	1395
TOTAL	965	1101	936	868	628	791	882	788	740	944	905	924	10472
LIEU	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	TOTAL
Abitibi-Témiscamingue	11	20	25	8	16	11	18	9	16	16	15	28	193
Bas-Saint-Laurent	34	28	35	48	23	13	24	25	22	14	22	15	303
Côte-Nord	16	9	13	4	4	7	11	1	3	10	9	10	97
Gaspésie	7	12	9	14	7	7	10	9	10	11	6	2	104
Mauricie	33	28	26	19	8	21	27	20	28	27	16	28	281
Centre-du-Québec	25	34	34	30	11	29	21	25	18	25	26	18	296
Chaudière-Appalaches	62	70	81	72	35	36	44	39	43	51	77	69	679
Estrie	34	43	35	31	18	31	23	24	29	29	33	32	362
Lanaudière	83	120	79	72	64	65	71	63	65	94	101	77	954
Québec	100	95	69	55	47	49	78	54	48	73	72	91	831
Saguenay-Lac-Saint-Jean	29	33	33	18	18	19	33	32	26	32	29	34	336
Yamaska	53	62	36	43	23	27	36	25	28	53	44	34	464
Laurentides	93	86	54	59	59	104	86	72	66	65	66	65	875
Laval	37	34	38	46	44	46	51	44	43	53	38	46	520
Longueuil	84	68	57	36	40	60	39	68	43	46	56	76	673
Montréal	168	250	215	223	163	194	238	201	168	243	203	193	2459
Outaouais	25	37	40	60	15	22	22	24	24	29	29	26	353
Richelieu	19	23	26	11	9	17	27	17	26	38	23	44	280
Salaberry	52	49	31	19	24	33	23	36	34	35	40	36	412
TOTAL	965	1101	936	868	628	791	882	788	740	944	905	924	10472

(1) Référence: a. 428 (2°) LATMP

Direction des ressources informationnelles et matérielles

2014-04-15

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
EXERCICE FINANCIER 2013-2014
CLP

Tableau 3

MARS 2014
SÉANCES DE CONCILIATION TENUES¹

NATURE	AVR		MAI		JUN		JUI		AOÛ		SEP		OCT		NOV		DÉC		JAN		FÉV		MAR		ANNUEL	
	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent
Financement	58	11	79	15	80	33	74	23	48	12	99	23	192	43	134	55	192	146	134	72	90	25	98	30	1278	488
Indemn. & Réparation																										
Urgent	69	16	112	33	94	27	104	31	49	12	94	22	132	38	116	32	82	36	73	12	81	26	76	30	1082	315
Prioritaire	1222	262	1289	329	1121	246	1074	258	735	214	1110	214	1407	304	1286	302	1022	281	1254	242	1299	301	1283	358	14102	3311
Régulier	361	71	344	80	321	55	306	52	221	47	304	64	383	65	321	70	324	81	334	48	349	72	359	87	3927	792
TOTAL	1710	360	1824	457	1616	361	1558	364	1053	285	1607	323	2114	450	1857	459	1620	544	1795	374	1819	424	1816	505	20389	4906
LIEU	AVR		MAI		JUN		JUI		AOÛ		SEP		OCT		NOV		DÉC		JAN		FÉV		MAR		ANNUEL	
	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent	Nbr	Ent
Abitibi-Témiscamingue	32	1	30	8	32	4	24	5	19	1	36	2	42	8	16	2	29	8	42	6	37	6	32	2	371	53
Bas-Saint-Laurent	58	10	73	16	60	10	54	9	64	9	52	11	87	18	74	27	61	19	60	4	81	27	96	40	820	200
Côte-Nord	26	2	23	7	31	6	21	5	17	4	31	7	21	1	12	3	18	8	44	3	21	4	24	4	289	54
Gaspésie	30	8	45	10	31	6	22	8	9	3	19	5	25	9	36	11	28	6	30	9	8	3	22	11	305	89
Mauricie	94	22	80	19	68	13	58	17	55	18	57	19	65	4	72	6	62	18	59	15	76	13	74	19	820	183
Centre-du-Québec	66	9	34	6	38	8	46	9	16	4	31	3	42	8	25	5	35	13	29	7	39	14	32	9	433	95
Chaudière-Appalaches	75	16	69	12	59	12	93	12	57	19	78	24	52	12	62	14	71	24	88	20	113	22	76	24	893	211
Estrie	60	10	60	17	58	10	58	10	31	2	62	12	108	22	59	13	35	4	38	5	40	7	80	32	689	144
Lanaudière	105	24	161	60	135	31	97	18	88	32	156	35	162	29	127	25	154	65	104	22	167	36	160	50	1616	427
Québec	134	19	214	56	123	36	119	40	63	21	135	23	174	30	129	41	103	30	152	33	154	41	139	43	1639	413
Saguenay-Lac-Saint-Jean	35	8	38	8	37	12	25	7	35	10	40	15	53	18	48	9	42	7	40	8	52	10	37	10	482	122
Yamaska	125	37	57	18	72	18	54	20	25	10	59	13	58	16	65	22	72	36	49	15	60	14	40	12	736	231
Laurentides	86	29	141	39	103	28	83	24	79	31	84	19	135	50	138	27	136	45	156	28	134	27	123	36	1398	383
Laval	72	16	69	15	110	22	107	20	47	13	90	12	130	23	105	27	73	19	91	23	70	17	121	33	1085	240
Longueuil	113	31	136	29	100	34	79	18	66	18	94	18	108	31	115	54	103	35	83	19	143	44	108	24	1248	355
Montréal	414	84	443	103	409	88	440	99	308	69	420	79	697	131	552	123	500	164	564	125	474	90	503	123	5724	1278
Outaouais	44	4	62	18	56	10	87	23	32	3	74	7	67	13	116	16	31	7	71	16	46	8	43	4	729	129
Richelieu	82	13	24	2	41	4	30	6	17	7	37	7	40	9	59	20	37	15	32	5	40	16	51	12	490	116
Salaberry	59	17	65	14	53	9	61	14	25	11	52	12	48	18	47	14	30	21	63	11	64	25	55	17	622	183
TOTAL	1710	360	1824	457	1616	361	1558	364	1053	285	1607	323	2114	450	1857	459	1620	544	1795	374	1819	424	1816	505	20389	4906

La colonne « NBR » identifie le nombre de dossiers pour lesquels une séance de conciliation s'est tenue. Les résultats de ces séances sont des désistements, des ententes ou des retours au rôle. La colonne « ENT » identifie, parmi les séances de conciliation, le nombre de dossiers réglés par une entente, même si la décision sur entente survient plus tard dans le temps.

(1) Référence: a. 428 (3°) LATMP

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
EXERCICE FINANCIER 2013-2014
CLP

Tableau 4

MARS 2014

NATURE DES AFFAIRES ENTENDUES¹

NATURE	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	TOTAL
Financement	87	89	70	55	58	85	87	91	54	83	81	72	912
Indemn. & Réparation													
Urgent	73	75	53	58	38	74	90	53	58	63	53	56	744
Prioritaire	316	369	308	239	173	301	334	303	220	296	270	294	3423
Régulier	120	145	99	131	134	116	107	78	78	148	112	117	1385
TOTAL	596	678	530	483	403	576	618	525	410	590	516	539	6464

LIEU	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	TOTAL
Abitibi-Témiscaningue	12	14	11	11	10	15	10	10	4	9	14	10	130
Bas-Saint-Laurent	15	13	13	16	24	14	19	13	13	11	15	13	179
Côte-Nord	7	7	7	11	3	17	13	9	0	11	6	6	97
Gaspésie	17	9	18	12	7	7	9	9	5	9	13	5	120
Mauricie	19	28	17	15	11	18	22	23	14	29	14	29	239
Centre-du-Québec	19	18	13	14	11	26	11	15	7	20	7	15	176
Chaudière-Appalaches	45	44	30	34	53	50	36	31	24	44	39	48	478
Estrie	28	30	17	24	19	22	35	22	17	18	9	20	261
Lanaudière	63	70	48	46	52	41	61	34	27	41	40	44	567
Québec	50	39	32	27	25	38	40	35	36	42	37	37	438
Saguenay-Lac-Saint-Jean	26	34	15	17	12	25	19	30	23	15	37	22	275
Yamaska	26	36	17	15	11	24	19	21	14	24	23	21	251
Laurentides	53	72	30	30	28	50	42	42	43	57	38	42	527
Laval	25	32	24	27	14	26	25	27	24	22	20	23	289
Longueuil	43	36	39	29	20	52	58	34	31	41	30	35	448
Montréal	92	126	124	106	58	85	129	115	78	128	99	110	1250
Outaouais	21	23	17	18	23	30	32	26	12	20	13	20	255
Richelieu	14	23	28	20	3	13	24	13	15	17	28	27	225
Salaberry	21	30	33	13	19	29	30	22	24	32	34	12	299
TOTAL	596	678	530	483	403	576	618	525	410	590	516	539	6464

Ce chiffre identifie le nombre d'auditions tenues sur le fond, le tout classé selon la division et la direction régionale concernées.

(1) Référence: a. 428 (4^e) LATMP

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
EXERCICE FINANCIER 2013-2014
CLP

Tableau 5

MARS 2014
NATURE DES AFFAIRES PRISES EN DÉLIBÉRÉ¹

NATURE	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	ANNUEL													
	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy													
Financement	83	56	216	61	140	56	212	64	127	58	150	56	132	59	119	61	148	54	170	62	208	46	188	57	1893	58
Indemn. & Réparation																										
Urgent	20	42	72	49	55	43	70	50	51	61	44	46	55	54	52	47	53	64	59	57	43	56	61	46	635	52
Prioritaire	167	42	418	44	354	46	407	50	290	54	267	49	382	46	286	45	277	51	381	51	355	63	409	45	3993	49
Régulier	92	45	253	45	204	50	266	49	211	52	159	45	207	51	173	44	156	66	213	53	208	50	219	39	2361	49
CLP	362	46	959	48	753	49	955	53	679	55	620	49	776	50	630	48	634	57	823	54	814	55	877	46	8882	51
LIEU	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	ANNUEL													
	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy	Nbr Moy													
Abitibi-Témiscamingue	7	46	20	60	20	47	15	56	10	76	13	67	18	73	12	61	14	57	9	67	16	47	10	41	164	58
Bas-Saint-Laurent	15	53	18	63	15	57	26	47	19	57	27	54	17	70	20	63	16	81	13	102	24	80	28	56	238	64
Côte-Nord	7	45	17	41	5	59	13	36	10	85	8	46	12	61	12	31	12	84	8	76	7	74	24	80	135	60
Gaspésie	1	60	16	49	18	59	22	63	21	45	11	73	5	76	15	60	4	32	12	81	21	51	15	65	161	59
Mauricie	23	34	53	31	26	46	46	39	20	25	18	28	29	20	21	24	15	26	35	42	27	26	24	35	337	32
Centre-du-Québec	10	77	24	54	16	49	25	102	16	95	11	103	11	124	10	97	13	120	16	51	34	121	33	97	219	92
Chaudière-Appalaches	36	56	88	56	52	50	55	63	63	49	50	71	71	52	68	74	67	74	70	59	64	51	65	40	749	58
Estrie	11	25	38	47	22	42	50	36	31	47	19	41	23	42	30	29	24	50	34	53	29	60	24	41	335	44
Lanaudière	25	38	96	68	80	63	107	69	100	73	57	67	98	63	64	71	71	77	72	63	73	57	68	25	911	63
Québec	28	44	106	37	71	40	49	38	39	47	59	28	56	57	36	48	58	27	82	32	49	40	57	42	690	39
Saguenay-Lac-Saint-Jean	12	47	14	43	31	53	48	70	9	47	29	43	24	49	12	59	27	50	36	67	31	51	50	36	323	52
Yamaska	14	50	42	30	29	42	47	55	14	52	27	42	22	87	30	53	15	26	39	60	22	53	35	49	336	50
Laurentides	39	48	72	57	54	47	75	63	42	51	47	53	48	39	52	24	37	40	76	39	66	38	59	54	667	47
Laval	18	48	40	44	29	49	59	44	22	48	16	37	57	56	24	57	25	73	40	81	45	66	28	74	403	57
Longueuil	29	18	60	25	48	39	64	31	28	28	25	16	66	50	35	31	39	42	48	50	52	43	71	43	565	37
Montréal	58	50	162	51	147	49	161	53	162	57	133	49	113	37	127	33	117	47	140	48	158	50	189	46	1667	48
Outaouais	10	49	16	44	41	51	25	51	30	29	26	33	25	38	31	45	36	81	29	78	25	125	26	53	320	57
Richelieu	14	63	40	64	23	64	36	34	22	72	32	66	32	42	12	62	15	42	26	55	23	38	42	26	317	50
Salaberry	5	70	37	44	26	31	32	32	21	43	12	27	49	35	19	45	29	62	38	55	48	49	29	34	345	43
CLP	362	46	959	48	753	49	955	53	679	55	620	49	776	50	630	48	634	57	823	54	814	55	877	46	8882	51

La colonne « NBR » identifie le nombre de dossiers fermés suite à une décision sur le fond.
La colonne « MOYN » identifie la durée moyenne du délibéré concernant ces mêmes dossiers fermés suite à une décision sur le fond.

(1) Référence: a. 428 (5°) LATMP

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
EXERCICE FINANCIER 2013 - 2014
CLP

Tableau 6

MARS 2014

NOMBRE DE DÉCISIONS RENDUES¹

NATURE	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	TOTAL
Financement	92	236	161	262	142	174	176	184	296	247	240	224	2434
Indemn. & Réparation													
Urgent	34	110	85	110	65	68	93	84	87	77	74	87	974
Prioritaire	374	828	609	676	492	505	701	578	584	654	672	786	7459
Régulier	148	364	269	325	263	226	286	247	239	275	285	317	3244
TOTAL	648	1538	1124	1373	962	973	1256	1093	1206	1253	1271	1414	14111

LIEU	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	TOTAL
Abitibi-Témiscaninque	8	28	25	20	11	14	24	20	19	20	27	15	231
Bas-Saint-Laurent	25	38	25	39	28	38	36	46	37	17	51	71	451
Côte-Nord	9	25	8	20	15	14	13	15	20	11	11	29	190
Gaspésie	9	27	25	30	24	15	16	27	10	21	24	25	253
Mauricie	28	87	42	61	42	37	35	27	33	46	45	45	528
Centre-du-Québec	11	35	25	34	18	18	18	16	21	27	50	42	315
Chaudière-Appalaches	43	110	68	73	79	77	85	86	96	90	86	90	983
Estrie	25	56	33	61	34	31	46	43	29	38	44	55	495
Lanaudière	43	162	107	134	133	83	143	93	132	99	107	123	1359
Québec	69	146	108	88	59	86	90	74	96	115	84	111	1126
Saguenay-Lac-Saint-Jean	20	22	46	56	29	44	45	22	34	44	44	62	468
Yamaska	36	76	48	67	24	40	40	51	54	57	36	45	574
Laurentides	54	127	87	102	72	72	93	80	85	115	94	94	1075
Laval	38	63	59	93	39	33	90	50	48	72	61	67	713
Longueuil	55	101	81	82	44	40	104	89	77	69	91	101	934
Montréal	126	290	224	275	221	225	237	241	288	281	260	307	2975
Outaouais	12	39	51	46	36	34	34	45	43	46	34	31	451
Richelieu	21	48	27	43	22	46	40	33	32	31	40	57	440
Salaberry	16	58	35	49	32	26	67	35	52	54	82	44	550
TOTAL	648	1538	1124	1373	962	973	1256	1093	1206	1253	1271	1414	14111

Ce chiffre identifie le nombre de dossiers fermés suite à une décision sur le fond, une requête ou une entente.

(1) Référence: a. 428 (6°) LATMP

Direction des ressources informationnelles et matérielles

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
EXERCICE FINANCIER 2013-2014
CLP

Tableau 7

MARS 2014

NOMBRE DE DÉCISIONS RENDUES CONFIRMANT / INFIRMANT / MODIFIANT LE BEM¹

NATURE	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	ANNUEL														
	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Mod ²													
Financement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0													
Indemn. & Réparation																											
Urgent	2	0	7	5	3	0	13	3	5	4	4	1	3	2	57	23	71										
Prioritaire	14	6	33	12	23	17	24	14	15	14	15	12	29	14	23	21	17	23	22	10	248	165	881				
Régulier	3	0	7	0	4	3	1	0	4	0	5	0	0	2	3	2	7	0	1	1	41	10	35				
TOTAL	19	6	47	17	30	20	38	17	24	15	23	15	26	16	25	13	32	16	30	24	28	26	25	13	347	198	987
																											1532

LIEU	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	ANNUEL		
	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf.	Conf. Inf. Conf. Inf. Mod		
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	2	6
Bas-Saint-Laurent	1	0	2	0	1	2	0	2	0	1	0	1	3	4	10
Côte-Nord	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	11
Gaspésie	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	8	3	6
Mauricie	0	0	1	0	0	2	1	0	0	1	0	0	7	2	3
Centre-du-Québec	0	0	3	1	1	0	2	0	1	0	2	1	4	0	17
Chaudière-Appalaches	1	0	1	0	2	1	0	3	2	3	2	1	4	1	17
Estrie	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	2	0	0	0	4
Lanaudière	1	0	6	2	4	4	1	1	3	1	0	2	1	25	16
Québec	1	0	8	0	2	0	2	0	1	0	2	2	1	3	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	1	0	0	1	0	2	0	1	1	0	0	0	3	8
Yamaska	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	7	3
Laurentides	2	1	3	2	3	2	1	2	2	1	0	0	2	1	21
Laval	2	1	1	3	1	1	1	2	2	1	2	1	1	15	17
Longueuil	2	1	1	1	3	1	1	1	0	1	4	0	1	27	8
Montréal	3	1	4	0	2	0	4	0	2	0	2	1	3	3	0
Outaouais	4	0	9	8	5	5	9	8	5	8	5	7	9	7	8
Outaouais	0	0	3	0	3	1	6	1	1	1	1	2	0	4	4
Richelieu	2	1	1	1	2	3	4	0	2	0	4	1	1	0	1
Salaberry	0	0	2	2	0	0	1	0	1	0	0	0	1	1	1
TOTAL	19	6	47	17	30	20	38	17	24	15	23	15	26	16	25

Remarque : Il y a lieu de préciser que les décisions confirmant, infirmant ou modifiant le BEM peuvent être rendues à la suite d'une audience ou à la suite d'une conciliation.³

1532

Remarque : Il y a lieu de préciser que les décisions confirmant, infirmant ou modifiant le BEM peuvent être rendues à la suite d'une audience ou à la suite d'une conciliation.³

Voici le détail des décisions rendues à la suite d'une audience :

- nombre de décisions confirmant le BEM : 314
- nombre de décisions infirmant le BEM : 95
- nombre de décisions modifiant le BEM : 211

1 Référence: a. 428 (7^o) LATMP

2 Afin de ne pas alourdir le document, le nombre de décisions et d'accords modifiant le BEM n'apparaît pas dans les colonnes mensuelles. Ces données sont cependant comptabilisées à chaque mois et le total est inscrit à la dernière colonne intitulée Annuel.

3 Quant aux décisions rendues à la suite d'une conciliation, 33 ont confirmé le BEM, 103 l'ont infirmé et 776 l'ont modifié.

Il faut souligner que l'activité de conciliation génère beaucoup plus de désistements que d'accords entérinés par une décision, ce qui a pour effet de confirmer l'avis du BEM.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
EXERCICE FINANCIER 2013 - 2014
CLP

Tableau 8

MARS 2014

DELAI IMPUTÉ AU TRIBUNAL¹

NATURE	AVR		MAI		JUN		JUI		AOÛ		SEP		OCT		NOV		DÉC		JAN		FÉV		MAR		ANNUEL	
	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)
Financement	218	263	232	290	215	267	215	273	217	272	225	273	217	283	230	312	226	294	234	274	216	287	231	290	223	282
Indemn. & Réparation																										
Urgent	168	324	191	346	176	428	181	306	221	384	185	285	193	353	188	392	201	371	218	360	196	413	178	290	193	357
Prioritaire	248	400	223	355	221	387	225	354	227	379	214	402	207	396	220	445	221	403	235	419	235	416	223	386	222	393
Régulier	203	369	215	319	219	375	233	365	236	337	221	334	230	324	235	338	243	349	228	352	228	335	232	347	229	344
CLP	213	356	219	332	214	367	218	332	226	352	215	346	211	358	219	394	223	363	231	370	225	369	222	349	220	356
LIEU	AVR		MAI		JUN		JUI		AOÛ		SEP		OCT		NOV		DÉC		JAN		FÉV		MAR		ANNUEL	
	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)
Abitibi-Témiscamingue	220	263	275	348	195	275	230	280	274	406	246	316	274	329	265	433	227	322	235	338	215	420	244	280	242	334
Bas-Saint-Laurent	223	416	257	354	261	397	248	324	211	394	258	310	235	388	230	344	294	460	426	522	231	386	230	344	253	375
Côte-Nord	222	284	228	344	261	926	217	242	300	402	257	322	266	387	215	295	320	394	245	1044	295	360	298	333	262	400
Gaspésie	185	667	228	319	258	378	238	318	230	343	250	342	278	336	235	349	215	314	249	402	271	286	263	282	247	334
Mauricie	177	255	224	348	206	414	205	317	209	266	174	336	217	362	224	311	235	339	243	420	258	400	279	386	222	350
Centre-du-Québec	211	237	181	306	207	348	244	328	236	339	247	374	254	502	203	224	287	303	186	287	260	425	232	438	230	357
Chaudière-Appalaches	264	516	286	395	267	435	256	380	228	338	280	549	226	348	265	475	241	401	245	420	226	347	200	284	248	400
Estrie	154	289	196	304	201	308	210	263	224	286	181	244	222	416	200	319	203	347	218	331	258	337	227	314	211	311
Lanaudière	213	346	228	328	218	353	230	362	256	400	217	290	225	420	232	356	239	365	239	374	221	377	195	354	228	365
Québec	217	329	225	296	231	418	224	315	228	311	183	301	205	333	219	357	197	286	235	346	237	366	236	334	221	332
Saguenay-Lac-Saint-Jean	149	218	175	224	187	211	185	264	175	272	208	264	190	265	209	363	184	260	218	301	177	260	185	260	190	262
Yamaska	228	305	158	230	173	226	191	272	177	268	184	296	220	377	205	279	150	237	210	334	224	311	190	306	191	285
Laurentides	218	403	192	303	174	324	205	326	237	425	203	350	168	328	192	377	199	336	218	289	192	307	216	373	201	339
Laval	158	249	189	342	162	297	174	285	250	304	205	382	184	407	186	295	211	336	207	321	204	332	206	342	193	329
Longueuil	178	314	188	317	163	381	189	278	205	303	161	239	199	302	196	343	206	452	263	425	203	320	193	391	197	341
Montréal	220	393	213	375	215	389	236	400	204	361	209	365	192	321	198	504	202	384	219	391	215	428	234	382	214	391
Outouais	303	395	286	379	286	475	267	404	231	292	237	347	263	421	279	506	268	336	268	420	358	565	234	348	271	409
Richelieu	203	407	215	373	210	360	195	305	228	382	228	433	212	405	222	341	217	352	209	312	209	314	231	355	215	362
Salaberry	313	351	210	268	217	289	234	410	228	414	250	299	204	322	232	306	264	488	212	311	209	358	233	322	223	344
CLP	213	356	219	332	214	367	218	332	226	352	215	346	211	358	219	394	223	363	231	370	225	369	222	349	220	356

La colonne « - » identifie le délai moyen (en jours) écoulé entre le dépôt de la contestation et la décision sur le fond, ne tenant aucunement compte des remises.
La colonne « + » identifie le délai moyen (en jours) écoulé entre le dépôt de la contestation et la décision, en tenant compte de l'impact des remises.

(1) Référence: a. 428 (8°) LATMP
Direction des ressources informationnelles et matérielles
2014-04-15

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
EXERCICE FINANCIER 2013 - 2014
CLP

Tableau 9

MARS 2014

NOMBRE DE DÉSISTEMENTS ATTRIBUABLES À LA CONCILIATION

NATURE	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	TOTAL
Financement	44	49	42	38	32	66	130	71	34	53	52	60	671
Indemn. & Réparation													
Urgent	36	64	53	57	29	57	73	59	34	45	37	40	584
Prioritaire	792	807	746	650	442	690	934	761	599	824	794	801	8840
Régulier	209	219	208	198	145	178	230	193	194	210	224	223	2431
TOTAL	1081	1139	1049	943	648	991	1367	1084	861	1132	1107	1124	12526
LIEU	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	TOTAL
Abitibi-Témiscamingue	24	14	22	14	16	24	27	15	16	30	22	21	245
Bas-Saint-Laurent	42	40	31	36	40	37	61	39	17	47	43	45	478
Côte-Nord	12	14	6	13	7	8	18	7	5	15	8	12	125
Gaspésie	21	25	18	13	4	11	17	29	11	18	5	9	181
Mauricie	44	40	35	31	25	25	30	29	28	35	47	41	410
Centre-du-Québec	29	34	26	24	10	24	31	24	15	20	26	15	278
Chaudière-Appalaches	54	47	45	74	38	47	39	37	52	56	74	54	617
Estrie	29	28	42	38	8	20	46	32	13	16	28	36	336
Lanaudière	72	90	96	59	44	94	123	82	75	71	106	91	1003
Québec	115	126	87	70	39	102	92	77	74	97	90	98	1067
Saguenay-Lac-Saint-Jean	21	21	18	17	19	17	32	14	20	19	23	21	242
Yamaska	64	36	53	30	15	35	45	47	32	22	38	25	442
Laurentides	44	85	63	35	40	54	76	82	67	68	80	66	760
Laval	45	29	65	65	28	57	78	63	22	63	51	63	629
Longueuil	63	105	59	41	40	69	65	53	66	60	74	87	782
Montréal	280	293	273	276	229	290	495	368	303	402	314	354	3877
Outaouais	28	43	53	63	26	34	36	33	15	28	22	22	403
Richelieu	59	24	27	16	8	22	23	30	19	25	24	30	307
Salaberry	35	45	30	28	12	21	33	23	11	40	32	34	344
TOTAL	1081	1139	1049	943	648	991	1367	1084	861	1132	1107	1124	12526

Ce chiffre identifie le nombre de désistements attribuables à la conciliation.

Direction des ressources informationnelles et matérielles

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
EXERCICE FINANCIER 2013-2014
CLP

Tableau 10

MARS 2014

NOMBRE DE TRANSACTIONS RELIÉES À LA CONCILIATION

LIEU	AVR	MAI	JUN	JUI	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	TOTAL
Abitibi-Témiscaningue	10	6	3	4	1	4	12	10	11	9	10	3	83
Bas-Saint-Laurent	20	19	14	19	12	20	31	33	8	15	12	44	247
Côte-Nord	1	12	9	4	3	2	7	12	6	8	8	5	77
Gaspésie	14	7	9	7	0	2	15	9	8	15	4	4	94
Mauricie	25	15	15	21	17	14	7	12	10	15	13	19	183
Centre-du-Québec	15	12	9	15	7	10	19	11	17	15	15	10	155
Chaudière-Appalaches	11	17	23	45	19	27	22	23	40	26	54	41	348
Estrie	30	15	24	21	9	8	32	17	10	10	14	36	226
Lanaudière	40	46	43	36	32	47	51	36	36	32	39	52	490
Québec	69	66	56	52	18	46	51	51	44	64	47	59	623
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10	14	16	9	7	7	17	14	11	3	11	11	130
Yamaska	39	28	36	26	12	16	23	23	32	15	24	13	287
Laurentides	27	54	31	29	33	19	37	50	50	39	41	31	441
Laval	21	17	43	31	20	26	40	44	13	25	31	34	345
Longueuil	47	65	36	20	22	32	30	42	47	36	49	35	461
Montréal	142	112	98	125	65	99	155	118	151	135	100	137	1437
Outaouais	5	11	12	26	8	7	4	12	3	4	8	10	110
Richelieu	34	10	15	7	9	11	19	28	10	20	17	21	201
Salaberry	32	19	19	20	9	10	31	19	10	33	26	29	257
TOTAL	592	545	511	517	303	407	603	564	517	519	523	594	6195

Ce chiffre identifie le nombre de transactions reliées à la conciliation.

Direction des ressources informationnelles et matérielles

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP1

INDIQUER LA SOMME DÉPENSÉE DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE (ET PRÉVISIONS POUR 2014-2015), PAR VOTRE MINISTÈRE/ORGANISME POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

1^{er} avril 2013
au 31 mars 2014

LOGICIELS	
Achat	182 825 \$
Entretien	334 852 \$
MATÉRIEL	
Achat	221 623 \$
Entretien	8 103 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
Internes (personnel de la CLP)	1 934 000 \$
Externes (Entretien du système de mission)	253 294 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS	
CSPQ	776 965 \$
Externes	0 \$
TOTAL	
3 711 662 \$	

SOURCE : Direction des ressources matérielles et informationnelles, le 12 juin 2014.
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP1

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP1X

INDIQUER LA SOMME DÉPENSÉE DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE (ET PRÉVISIONS POUR 2014-2015), PAR VOTRE MINISTÈRE/ORGANISME POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

Voici quelques explications relatives aux dépenses effectuées en 2013-2014 :

1^{er} avril 2013
au 31 mars 2014

LOGICIELS	
Achat	182 825 \$
Entretien	334 852 \$
MATÉRIEL	
Achat	221 623 \$
Entretien	8 103 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
Internes (personnel de la CLP)	1 934 000 \$
Externes (Entretien du système de mission)	253 294 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS	
CSPQ	776 965 \$
Externes	0 \$
TOTAL	
3 711 662 \$	

Pour l'exercice 2013-2014, un montant de 3 711 662 \$ a été consacré aux technologies de l'information. L'essentiel de cette somme a été investi dans l'évolution, l'amélioration et le maintien de l'actif courant (activités d'encadrement et activités de continuité).

Les travaux de refonte du système de mission de la Commission se sont terminés en février 2013. Le nouveau système intégré de services des tribunaux administratifs (SISTA) est opérationnel depuis cette date. On est donc passé en phase entretien et amélioration de ce système.

Nous avons entrepris et terminé dans l'année financière un vaste chantier de migration des postes de travail de la CLP. Ceux-ci sont maintenant équipés de Windows 7 et Office 2013. Cette migration était nécessaire parce que Microsoft avait annoncé pour le 8 avril 2014, la fin du support des logiciels Windows XP et Office 2003 que la CLP utilisait. Ce projet a coûté 217 700 \$ sur un budget initial de 260 000 \$.

Nous avons également complété la partie informatique du projet TOPO CLP. Ce projet consiste en la refonte de la banque d’information sur l’état du droit à la CLP. Il restera aux juristes de la CLP à compléter le contenu de cette banque.

– 0 – 0 – 0 – 0 – 0 –

Puisqu’aucune question n’avait été posée à ce sujet lors de l’Étude des crédits 2012-2013, les données n’ont pas été comptabilisées pour l’année financière 2011-2012.

Voici les sommes dépensées à ce chapitre pour l’année financière 2012-2013. Il faut cependant noter que les dépenses liées aux services professionnels internes (personnel de la CLP) n’avaient pas été ajoutées au tableau.

1^{er} avril 2012 au
30 novembre 2012

LOGICIELS	
Achat	12 214 \$
Entretien	341 409 \$
MATÉRIEL	
Achat	95 598 \$
Entretien	4 072 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
Externes (Développement du système de mission)	737 407 \$
Externes (Entretien du système de mission)	---
TÉLÉCOMMUNICATIONS	
CSPQ	453 402 \$
Externes	50 899 \$
TOTAL	1 695 001 \$

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP2

VENTILATION DÉTAILLÉE DES COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR AU MINISTÈRE DU TRAVAIL AINSI QUE POUR TOUS LES ORGANISMES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE DU TRAVAIL DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2014-2015.

Réductions budgétaires pour 2013-2014

Masse salariale (- 1 %)	129 608 \$
Dépenses de fonctionnement de nature administrative (- 1 %)	<u>33 505 \$</u>
Total des réductions pour 2013-2014	<u><u>163 113 \$</u></u>

Réductions budgétaires réelles cumulées au 31 mars 2014

Masse salariale (- 1,2 %)	218 171 \$
Dépenses de fonctionnement de nature administrative (- 18,1 %)	<u>607 176 \$</u>
Réductions réelles cumulées au 31 mars 2014	<u><u>825 347 \$</u></u>

Mesures de réduction de dépenses visant les organismes
autres que budgétaires et les fonds spéciaux
applicables à 2013-2014

Rémunération	400 000 \$
Fonctionnement	<u>809 000 \$</u>
Total	<u><u>1 209 000 \$</u></u>

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 11 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP2

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP2X

VENTILATION DÉTAILLÉE DES COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR AU MINISTÈRE DU TRAVAIL AINSI QUE POUR TOUS LES ORGANISMES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE DU TRAVAIL DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2014-2015.

Voici les données relatives à l'année financière 2012-2013 :

TOTAL DES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES
POUR 2012-2013

Masse salariale (- 1 %) 129 608 \$

Dépenses de fonctionnement de nature administrative (- 2 %) 67 010 \$

TOTAL DES RÉDUCTIONS 196 618 \$

TOTAL CUMULÉ DES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES
AU 31 MARS 2013

Masse salariale (- 3 %) 388 824 \$

Dépenses de fonctionnement de nature administrative (- 9 %) 301 543 \$

TOTAL DES RÉDUCTIONS CUMULÉES AU 31 MARS 2013 690 367 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 13 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP3

**LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU DE TOUT AUTRE PARTENAIRE
DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. POUR CHAQUE COMITÉ,
LE MANDAT, LES MEMBRES, LE BUDGET ET LES RÉSULTATS.**

Deux comités ont été formés par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif pour examiner le renouvellement du mandat des commissaires (juges administratifs) pour 2013-2014. Les personnes suivantes ont fait partie de l'un ou l'autre des comités :

Jeanne Leclerc :	5 275,49 \$
Yves Lafontaine :	2 987,63 \$
Lucie Lauzière :	4 681,51 \$
Claude Martin :	1 295,77 \$
Suzanne Comtois :	2 412,68 \$

TOTAL : 16 653,08 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 12 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP3

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP3X

**LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU DE TOUT AUTRE PARTENAIRE
DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. POUR CHAQUE COMITÉ,
LE MANDAT, LES MEMBRES, LE BUDGET ET LES RÉSULTATS.**

Il n'y a eu aucun comité formé au cours de l'exercice 2012-2013.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 13 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP4

COPIE DE TOUTE L'INFORMATION FOURNIE AU MINISTRE EN VERTU DE L'ARTICLE 428 DE LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES, ET CE, DEPUIS 2009-2010.

Rapport recensant toutes les données transmises au ministre du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.
(Annexe 1)

Remarque :

À chaque mois, la présidence de la CLP transmet au ministre du Travail un rapport contenant les renseignements identifiés à l'article 428 de la LATMP. Ces renseignements étant nombreux, il en résulte des rapports volumineux qu'il serait difficile d'insérer dans le présent cahier.

Nous avons donc inclus un rapport qui n'englobe que les données mensuelles transmises au ministre entre avril 2013 et mars 2014.

Les renseignements transmis entre 2009 et 2013 sont cependant disponibles sur demande. En outre, la majorité de ces renseignements se retrouvent dans les rapports annuels que la CLP publie depuis sa création. Ils sont d'ailleurs versés sur notre site Internet : www.clp.gouv.qc.ca.

SOURCE : Service du pilotage et support aux opérations, le 30 mai 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L’OPPOSITION OFFICIELLE**

Fiche : RP5

DEPUIS 2009-2010, LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS OU JOURNÉES D’ACTIVITÉS AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE. INDIQUER LE LIEU, LE COÛT, LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ET LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L’ENTREPRISE QUI A OFFERT L’ACTIVITÉ.

La liste de toutes ces activités se trouve en **Annexe 2**.

Il faut noter que la CLP compte dans ses rangs un nombre important d’avocats qui sont membres du Barreau et qui sont tenus par leur ordre professionnel de recevoir 30 heures de formation par deux ans. La CLP leur offre cette formation.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 13 juin 2014.
COLLABORATION : Vice-présidence de la qualité et de la cohérence, le 13 juin 2014.
VALIDATION: Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP6

DEPUIS 2009-2010, LE NOMBRE TOTAL D'ACCOMMODEMENTS QUI ONT ÉTÉ ACCORDÉS OU REFUSÉS POUR LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE OU DES ORGANISMES DÉPENDANT DU MINISTÈRE ET LA VENTILATION PAR TYPE D'ACCOMMODEMENT (HANDICAP, GROSSESSE, MOTIFS RELIGIEUX, ETC.).

Entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014, un seul accommodement fut accordé par la CLP.

La mesure d'accommodement octroyée s'est concrétisée à la suite de la période d'invalidité de l'une des employées de la Commission. Cette mesure d'accommodement consistait en l'octroi d'un congé sans solde d'une durée de six mois, à la suite de l'expiration de la période de cent quatre (104) semaines établie par l'article 9-38.18 de la *Convention collective des fonctionnaires 2010-2015*. Cette mesure d'accommodement avait été recommandée par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 12 juin 2014.
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente, le 12 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP67

POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS PAR
DIVISION ET NATURE DES DOSSIERS.

2013-2014	
	01-04-2013 au 31-03-2014
DIVISION FINANCEMENT	3 478
DIVISION PRÉVENTION ET INDEMNISATION	26 551
Retrait préventif	69
Mesures disciplinaires	130
LSST (autres)	235
LATMP (urgences)	176
Notion de lésion	14 129
Prestations	3 996
LATMP (autres)	45
Médical	7 632
Maladies pulmonaires	139
TOTAL	30 029

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 13 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP67

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP67X

POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS PAR
DIVISION ET NATURE DES DOSSIERS.

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	01-04-2011 au 29-02-2012	01-04-2012 au 30-11-2012	01-04-2013 au 31-03-2014
DIVISION FINANCEMENT	4 057	3 049	3 478
DIVISION PRÉVENTION ET INDEMNISATION	24 960	18 508	26 551
Retrait préventif	73	64	69
Mesures disciplinaires	95	63	130
LSST (autres)*	1 322*	891*	235
LATMP (urgences)	72	91	176
Notion de lésion	13 589	9 844	14 129
Prestations	2 768	2 334	3 996
LATMP (autres)	50	46	45
Médical	6 851	5 003	7 632
Maladies pulmonaires	140	82	139
TOTAL	29 017	21 557	30 029

* Voici l'explication permettant de comprendre l'augmentation du nombre de dossiers de la catégorie « LSST (autres) » au cours des exercices 2011-2012 et 2012-2013. Au cours de l'année 2011-2012, la CLP a mis sur pied un projet spécial de mise au rôle accélérée pour un certain type de dossier qu'elle désirait traiter de façon urgente. Ce sont les dossiers considérés « à risque de chronicité » dans les rapports Camiré et Secor. Puisqu'il s'agissait d'une nouvelle catégorie de dossiers – et que ce n'était alors qu'un projet – nous les avons temporairement classés dans la catégorie « LSST (autres) ».

Pour l'exercice 2012-2013, soit entre le 1^{er} avril 2012 et le 30 novembre 2012, 844 dossiers ont fait partie du projet spécial. Ce qui signifie que le véritable nombre de dossiers « LSST (autres) » était de 137 et non de 891, tel qu'il apparaît au tableau.

Le projet étant maintenant instauré de façon permanente, les dossiers considérés « à risque de chronicité » ont été enlevés de la catégorie LSST (autres). C'est pourquoi les données de 2013-2014 sont revenues à la normale.

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 13 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

Fiche : RP68

**POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, DÉLAI MOYEN ENTRE LE DÉPÔT D'UN
APPEL ET LA DÉCISION, ET NATURE DES DÉCISIONS.**

**DÉLAI MOYEN ENTRE
LA RÉCEPTION D'UNE CONTESTATION
ET LA DÉCISION RENDUE À LA SUITE D'UNE AUDIENCE**

2013-2014

	1 ^{er} avril 2013 au 31 mars 2014
Sans les remises	7,2 mois
Avec les remises	11,7 mois

Voir fiche RP67 pour la nature des décisions.

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 12 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP68

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

Fiche : RP68X

POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, DÉLAI MOYEN ENTRE LE DÉPÔT D'UN APPEL ET LA DÉCISION, ET NATURE DES DÉCISIONS.

**DÉLAI MOYEN ENTRE
LA RÉCEPTION D'UNE CONTESTATION
ET LA DÉCISION RENDUE À LA SUITE D'UNE AUDIENCE**

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	1 ^{er} avril 2011 au 29 février 2012	1 ^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012	1 ^{er} avril 2013 au 31 mars 2014
Sans les remises	7,7 mois	7,3 mois	7,2 mois
Avec les remises	12,2 mois	11,6 mois	11,7 mois

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 13 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP69

LISTE DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX ET SYNDICAUX ET DES ASSESSEURS RECONNUS EN INDIQUANT LE TOTAL DES FRAIS ET HONORAIRES REMBOURSÉS PAR LA CLP AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Liste des représentants patronaux et syndicaux – Honoraires et frais :

Membres issus des associations d’employeurs

	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	2 387 363,41 \$

Membres issus de la FTQ

	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	1 443 251,28 \$

Membres issus de la CSD

	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	239 606,00 \$

Membres issus de la CSN

	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	747 847,41 \$

Membres issus de la CSQ

	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	48 276,24 \$

Liste des assesseurs – Honoraires et frais :

La CLP est un tribunal spécialisé et la présence d’assesseurs, généralement des médecins, est parfois nécessaire pour conseiller le commissaire (juge administratif) dans des dossiers complexes. La CLP a des assesseurs médicaux à temps plein qui sont rémunérés selon la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et elle doit également faire appel à des assesseurs contractuels. Le tableau suivant présente le montant des honoraires et frais de déplacement versés aux assesseurs contractuels au cours des trois dernières années.

	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires des assesseurs contractuels	445 662,00 \$

SOURCE : Coordonnatrice des membres issus des associations d’employeurs et syndicales, le 4 juin 2014.

COLLABORATION : Direction des ressources humaines et financières, le 4 juin 2014.

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 18 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP69

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP69X

LISTE DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX ET SYNDICAUX ET DES ASSESSEURS RECONNUS EN INDIQUANT LE TOTAL DES FRAIS ET HONORAIRES REMBOURSÉS PAR LA CLP AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Répartition

La répartition est inégale entre les différentes associations syndicales, car celle-ci est déterminée en fonction du nombre de leurs membres syndiqués, et ce, dans chacune des régions du Québec. Puisque la FTQ compte le plus grand nombre de membres, c’est elle qui obtient le plus grand nombre de dossiers assignés. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la seule région où la FTQ ne compte pas le plus grand nombre de membres, la CSN y étant majoritaire. Par ailleurs, la CSQ et la CSD ne sont pas présentes dans toutes les régions du Québec.

Cette façon de répartir les assignations de dossiers entre les associations syndicales date de l’époque des bureaux de révision paritaires, soit avant 1998, et avait été négociée librement entre les associations syndicales. La CLP n’a fait que reconduire cette pratique.

Par ailleurs, voici les données relatives aux trois dernières années :

Liste des représentants patronaux et syndicaux – Honoraires et frais

Membres issus des associations d’employeurs

	2011-2012 01-04-11 au 29-02-12	2012-2013 01-04-12 au 30-11-12	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	2 076 248,78 \$	1 518 775,42 \$	2 387 363,41 \$

Membres issus de la FTQ

	2011-2012 01-04-11 au 29-02-12	2012-2013 01-04-12 au 30-11-12	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	1 228 453,19 \$	926 721,63 \$	1 443 251,28 \$

Membres issus de la CSD

	2011-2012 01-04-11 au 29-02-12	2012-2013 01-04-12 au 30-11-12	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	216 927,38 \$	146 444,64 \$	239 606,00 \$

(suite)

Membres issus de la CSN

	2011-2012 01-04-11 au 29-02-12	2012-2013 01-04-12 au 30-11-12	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	694 056,85 \$	489 921,78 \$	747 847,41 \$

Membres issus de la CSQ

	2011-2012 01-04-11 au 29-02-12	2012-2013 01-04-12 au 30-11-12	2013-2014 01-04-13 au 31-03-14
Frais et honoraires	53 451,59 \$	30 570,19 \$	48 276,24 \$

Liste des assesseurs – Honoraires et frais

La CLP est un tribunal spécialisé et la présence d’assesseurs, généralement des médecins, est parfois nécessaire pour conseiller le commissaire (juge administratif) dans des dossiers complexes. La CLP a des assesseurs médicaux à temps plein qui sont rémunérés selon la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et elle doit également faire appel à des assesseurs contractuels. Le tableau suivant présente le montant des honoraires et frais de déplacement versés aux assesseurs contractuels au cours des trois dernières années.

	2011-2012 1 ^{er} avril 2011 au 29 février 2012	2012-2013 1 ^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012	2013-2014 1 ^{er} avril 2013 au 31 mars 2014
Frais et honoraires des assesseurs contractuels	318 497,13 \$	265 407,22 \$	445 662,00 \$

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP6

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

Fiche : RP6X

DEPUIS 2009-2010, LE NOMBRE TOTAL D'ACCOMMODEMENTS QUI ONT ÉTÉ ACCORDÉS OU REFUSÉS POUR LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE OU DES ORGANISMES DÉPENDANT DU MINISTÈRE ET LA VENTILATION PAR TYPE D'ACCOMMODEMENT (HANDICAP, GROSSESSE, MOTIFS RELIGIEUX, ETC.).

Entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, un seul accommodement fut accordé par la CLP.

La mesure d'accommodement octroyée s'est concrétisée à la suite de la période d'invalidité de l'une des médecins assesseurs de la Commission. Cette mesure d'accommodement consistait en l'octroi d'un congé sans solde d'une durée de six mois, à la suite de l'expiration de la période de cent quatre (104) semaines établie par la *Convention collective des médecins*.

- O - O - O - O -

Entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013, un seul accommodement fut accordé par la CLP.

La mesure d'accommodement octroyée s'est concrétisée à la suite de la période d'invalidité de l'une des employées de la Commission. Cette mesure d'accommodement consistait en l'octroi d'un congé sans solde d'une durée de six mois, à la suite de l'expiration de la période de cent quatre (104) semaines établie par l'article 9-38.18 de la *Convention collective des fonctionnaires 2010-2015*. Cette mesure d'accommodement avait été recommandée par le secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 12 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 12 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

Fiche : RP7

**POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES
RELEVANT DU MINISTÈRE DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE,
INDIQUER :**

- a) La liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) La liste des membres du conseil d'administration;
- c) La liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- d) Leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

- a) La liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;

Voici les données relatives à l'année financière 2013-2014 :

Classe d'emploi	Nombre d'employés
100	4
104	4
105	54
108	14
111	4
112	1
115	15
120	19
200	43
209	1
217	3
221	76
241	1
249	2
263	1
264	18
272	6
283	33
433	3
630	4
640	1
825	1
826	122
990	13
991	4

b) La liste des membres du conseil d’administration;

La CLP ne possède pas de conseil d’administration.

c) La liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;

Voici la liste des commissaires (juges administratifs) qui ont été nommés ou qui ont vu leur mandat renouvelé entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014 :

NOM	TITRE	DATE DE DÉBUT DE MANDAT	DATE DE FIN DE MANDAT
NOMINATION			
AUDET, Josée	Commissaire	2013-12-02	2018-12-01
BEAUMIER, Jean-François	Commissaire	2013-12-02	2018-12-01
BRISEBOIS, Virginie	Commissaire	2013-12-02	2018-12-01
CANUEL, Michel	Commissaire	2013-12-02	2018-12-01
JOUIS, Daniel	Commissaire	2013-12-02	2018-12-01
LALONDE, Pierre	Commissaire	2013-12-02	2018-12-01

RENOUVELLEMENT			
ARCAND, Sylvie	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
BEAUDOIN, Marie	Commissaire	2014-03-03	2019-03-02
BÉRUBÉ, Claude	Commissaire	2014-03-03	2019-03-02
BLANCHARD, Nicole	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
CARIGNAN, Michèle	Vice-présidente et commissaire	2014-03-03	2019-03-02
COLLIN, Lise	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
COUTURE, Lucie	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
CROCHETIÈRE, Lina	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
DANIS, Jean-Claude	Commissaire	2014-03-03	2019-03-02
DENIS, Michel	Commissaire	2014-03-03	2019-03-02
DUBOIS, Jean-Marc	Commissaire	2014-03-03	2016-03-02
DUCHARME, Claude-André	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
GAGNON, Michel-Claude	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
GAGNON-GRÉGOIRE, Michèle	Commissaire	2014-02-23	2019-02-22
GRUFFY, Danièle	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
HUDON, Richard	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
JUTEAU, Francine	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
LALONDE, Michel	Commissaire	2014-02-23	2019-02-22
LANDRY, Johanne	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
LANGLOIS, Robert	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
LAVIGNE, Claude	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30

(suite)

LEMAY, Bernard	Commissaire	2014-03-03	2019-03-02
LESSARD, Carole	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
LÉVESQUE, Doris	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
MALO, Esther	Commissaire	2014-02-23	2019-02-22
MARQUIS, Geneviève	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
MARTIN, Daniel	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
MONTPLAISIR, Martine	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
OUELLET, Éric	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
RACINE, Carmen	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
RANGER, François	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
RIVARD, Denis	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
RIVARD, Jean-Luc	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
ROISEUX, Marie-Anne	Commissaire	2014-02-23	2019-02-22
SAVARD, Robin	Commissaire	2013-08-31	2014-08-30
SIMARD, Pierre	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
SINCENNES, Pierre	Commissaire	2013-08-31	2016-08-30
SUICCO, Alain	Commissaire	2014-02-23	2019-02-22
THÉRIAULT, Hélène	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
TREMBLAY, Alain	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
TREMBLAY, Norman	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
VAILLANCOURT, Alain	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
VAILLANCOURT, Anne	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30
VALLIÈRES, Line	Commissaire	2013-08-31	2018-08-30

d) Leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Pour l’ensemble du personnel et des membres du tribunal, et pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, les frais se détaillent comme suit :

Frais de déplacement	906 339 \$
Frais de représentation	4 869 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 11 juin 2014.
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente, le 16 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

Fiche : RP70

**NOMBRE DE CONCILIATEURS ET NOMBRE D'ENTENTES HORS COUR
ENTÉRINÉES PAR LE TRIBUNAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.**

Voici les résultats pour l'année financière 2013-2014 :

Nombre de conciliateurs	48
Nombre de dossiers dans lesquels les parties ont conclu un accord par la suite entériné par le tribunal	4 968
Nombre de transactions conclues entre les parties en vertu du <i>Code civil du Québec</i>	6 195

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 12 juin 2014.
COLLABORATION : Direction des ressources humaines et financières, le 12 juin 2014.
VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP70

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP70X

NOMBRE DE CONCILIATEURS ET NOMBRE D'ENTENTES HORS COUR
ENTÉRINÉES PAR LE TRIBUNAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	01-04-2011 au 29-02-2012	01-04-2012 au 30-11-2012	01-04-2013 au 31-03-2014
Nombre de conciliateurs	50	49	48
Nombre de dossiers dans lesquels les parties ont conclu un accord par la suite entériné par le tribunal	3 915	3 232	4 968
Nombre de transactions conclues entre les parties en vertu du <i>Code civil du Québec</i>	5 681	4 188	6 195

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP71

NOMBRE ET POURCENTAGE DE DÉSISTEMENTS ENREGISTRÉS À LA CLP ET PRINCIPAUX MOTIFS INVOQUÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014, la CLP a enregistré 18 237 désistements :

- 68,7 % de ces désistements découlent d'une activité de conciliation;
- 31,3 % des désistements sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé la CLP du retrait de sa contestation.

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 12 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 12 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP71

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP71X

NOMBRE ET POURCENTAGE DE DÉSISTEMENTS ENREGISTRÉS À LA CLP ET PRINCIPAUX MOTIFS INVOQUÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

2011 – 2012

Entre le 1^{er} avril 2011 et le 29 février 2012, la CLP a enregistré 15 365 désistements :

- 70,5 % de ces désistements découlent d'une activité de conciliation;
- 29,5 % des désistements sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé la CLP du retrait de sa contestation.

2012 – 2013

Entre le 1^{er} avril 2012 et le 30 novembre 2012, la CLP a enregistré 11 814 désistements :

- 69,9 % de ces désistements découlent d'une activité de conciliation;
- 30,1 % des désistements sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé la CLP du retrait de sa contestation.

2013 – 2014

Entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014, la CLP a enregistré 18 237 désistements :

- 68,7 % de ces désistements découlent d'une activité de conciliation;
- 31,3 % des désistements sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé la CLP du retrait de sa contestation.

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 12 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 12 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

Fiche : RP72

NOMBRE DE REMISES DEMANDÉES PAR LES EMPLOYEURS, LA CLP OU LES TRAVAILLEURS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

	01-04-2013 au 31-03-2014
Nombre de remises demandées	
• Par les employeurs	5 529
• Par les travailleurs	5 642
• Par la CLP	0

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 12 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 12 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP72

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP72X

NOMBRE DE REMISES DEMANDÉES PAR LES EMPLOYEURS, LA CLP OU LES TRAVAILLEURS AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.

	2011-2012 01-04-2011 au 29-02-2012	2012-2013 01-04-2012 au 30-11-2012	2013-2014 01-04-2013 au 31-03-2014
Nombre de remises demandées			
• Par les employeurs	4 565	3 387	5 529
• Par les travailleurs	4 562	3 472	5 642
• Par la CLP	0	0	0

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 12 juin 2014.
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

Fiche : RP73

NOMBRE D’AVIS TRAITÉS PAR LE BEM ET NOMBRE D’AVIS RENVERSÉS PAR LA CLP AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

2013-2014

	01-04-2013 au 31-03-2014
Nombre d’avis émis par le BEM et ayant fait l’objet d’une contestation à la CLP	1 532
Nombre de ces avis ayant été renversés par la CLP	198

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 12 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 12 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP73

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP73X

NOMBRE D’AVIS TRAITÉS PAR LE BEM ET NOMBRE D’AVIS RENVERSÉS PAR LA CLP AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	01-04-2011 au 29-02-2012	01-04-2012 au 30-11-2012	01-04-2013 au 31-03-2014
Nombre d’avis émis par le BEM et ayant fait l’objet d’une contestation à la CLP	2 032	1 317	1 532
Nombre de ces avis ayant été renversés par la CLP	281	181	198

Bien que la question ne porte que sur le nombre d’avis « renversés », et que nous nous soyons limités à répondre à celle-ci, cette question est plus complexe qu’il n’y paraît. Il arrive parfois que le BEM fasse l’objet de reportages autant à la télévision que dans les journaux. Ces reportages s’appuient entre autres sur des statistiques de la CLP et en tirent des conclusions quant à la qualité des avis émis par le BEM et à la nécessité de maintenir en place cet organisme.

Afin de rendre nos statistiques plus faciles à comprendre, nous avons apporté, il y a quelques années, des modifications aux rapports mensuels que nous transmettons au ministre du Travail en vertu de l’article 428 (7^o) de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*.

Les chiffres qui apparaissent dans ces rapports peuvent toutefois être analysés de différentes façons et diverses conclusions peuvent en être tirées. Pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, le tableau 7 (voir **Annexe 1**) transmis au ministre fait état de ce qui suit :

NOMBRE DE DÉCISIONS RENDUES

CONFIRMANT / INFIRMANT / MODIFIANT LE BEM

NATURE	ANNUEL		
	Confirmant	Infirmitant	Modifiant
Financement	1		
Indemnisation et réparation			
Urgent	57	23	71
Prioritaire	248	165	881
Régulier	41	10	35
Total	347	198	987
		1 532	

Au bas du tableau, les remarques suivantes sont ajoutées :

« Remarque : Il y a lieu de préciser que les décisions confirmant, infirmant ou modifiant le BEM peuvent être rendues à la suite d’une audience ou à la suite d’une conciliation. Voici le détail des décisions rendues à la suite d’une audience :

- nombre de décisions confirmant le BEM : 314
- nombre de décisions infirmant le BEM : 95
- nombre de décisions modifiant le BEM : 211

³ Quant aux décisions rendues à la suite d’une conciliation, 33 ont confirmé le BEM, 103 l’ont infirmé et 776 l’ont modifié. Il faut souligner que l’activité de conciliation génère beaucoup plus de désistements que d’accords entérinés par une décision, ce qui a pour effet de confirmer l’avis du BEM. »

À la lumière des données qui précèdent, il faut comprendre que la CLP a rendu, entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014, 1 532 décisions à la suite des avis émis par le BEM. 620 de ces décisions ont été rendues à la suite d’une audience, alors que 912 décisions ont été rendues en vertu de l’article 429.46 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (LATMP) et entérinaient des accords intervenus entre les parties à la suite d’une conciliation.

Deux raisons expliquent la réaction des médias ou des groupes de pression lorsqu’ils analysent les chiffres fournis. **PREMIÈREMENT**, les médias ne font aucune distinction entre les décisions de la CLP qui ont été rendues à la suite d’une audience et celles qui ont entériné un accord intervenu en conciliation. Or, en raison de la nature même d’un processus de conciliation, il n’est pas surprenant qu’un fort pourcentage des accords ait « modifié le BEM » au lieu de le confirmer ou de l’infirmier. De plus, le faible taux d’accords ayant confirmé le BEM s’explique facilement puisque les parties qui désirent confirmer le BEM se désistent normalement de leur contestation. Ceci rend toutefois plus complexe l’analyse des chiffres. Il y aurait peut-être lieu, dans un tel contexte, d’éviter de tenir compte des décisions rendues à la suite d’accords intervenus en conciliation puisqu’il est impossible d’en tirer des conclusions.

DEUXIÈMEMENT, certains journalistes ont déjà présenté les décisions « modifiant » le BEM comme étant des décisions qui s’apparentent plus aux décisions infirmant le BEM qu’à celles le confirmant. Or, il nous semble difficile de tirer une conclusion à partir des décisions qui ont « modifié » le BEM. En effet, le BEM peut se prononcer sur cinq (5) points différents et il est fréquent que la décision de la CLP ne modifie qu’un seul de ces points. Dans ce cas, la décision « modifiant le BEM » s’apparenterait beaucoup plus à une décision « confirmant le BEM » qu’à une décision « infirmant le BEM ». En conclusion, les décisions qui modifient le BEM peuvent être perçues aussi bien positivement que négativement.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP74

POURCENTAGE DE DÉCISIONS DONNANT GAIN DE CAUSE AUX DEMANDEURS
ET POURCENTAGE DONNANT GAIN DE CAUSE AUX APPELANTS POUR LES
CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Les tableaux suivants présentent le pourcentage des décisions qui ont accueilli ou rejeté les requêtes déposées par les travailleurs et les employeurs, pour les trois dernières années, dans chacune des divisions et selon la nature des dossiers.

FINANCEMENT

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS*	REQUÊTES DES EMPLOYEURS
	01-04-2013 au 31-03-2014	01-04-2013 au 31-03-2014
TOTAL DES DÉCISIONS RENDUES**	0	1 930
Décisions accueillant les requêtes	0	1 003 (52 %)
Décisions rejetant les requêtes	0	753 (39 %)

* Les travailleurs ne peuvent contester les décisions rendues en matière de financement (cotisation des employeurs, classification des entreprises, imputation des coûts).

** Le total des décisions rendues inclut celles qui ont accueilli en partie les requêtes des travailleurs et des employeurs.

PRÉVENTION ET INDEMNISATION

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS	REQUÊTES DES EMPLOYEURS
	01-04-2013 au 31-03-2014	01-04-2013 au 31-03-2014
TOTAL DES DÉCISIONS RENDUES**	5 188	1 691
Décisions accueillant les requêtes	1 947 (37 %)	675 (40 %)
Décisions rejetant les requêtes	2 955 (57 %)	829 (49 %)

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations, le 12 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 15 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP74

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP74X

POURCENTAGE DE DÉCISIONS DONNANT GAIN DE CAUSE AUX DEMANDEURS
ET POURCENTAGE DONNANT GAIN DE CAUSE AUX APPELANTS POUR LES
CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Les tableaux suivants présentent le pourcentage des décisions qui ont accueilli ou rejeté les
requêtes déposées par les travailleurs et les employeurs, pour les trois dernières années, dans
chacune des divisions et selon la nature des dossiers.

FINANCEMENT

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS*			REQUÊTES DES EMPLOYEURS		
	2011-2012 01-04-2011 au 29-02-2012	2012-2013 01-04-2012 au 30-11-2012	2013-2014 01-04-2013 au 31-03-2014	2011-2012 01-04-2011 au 29-02-2012	2012-2013 01-04-2012 au 30-11-2012	2013-2014 01-04-2013 au 31-03-2014
TOTAL DES DÉCISIONS RENDUES **	0	0	0	2 105	1 590	1 930
Décisions accueillant les requêtes	0	0	0	966 (46 %)	777 (49 %)	1 003 (52 %)
Décisions rejetant les requêtes	0	0	0	967 (46 %)	671 (42 %)	753 (39 %)

* Les travailleurs ne peuvent contester les décisions rendues en matière de financement
(cotisation des employeurs, classification des entreprises, imputation des coûts).

** Le total des décisions rendues inclut celles qui ont accueilli en partie les requêtes des
travailleurs et des employeurs.

PRÉVENTION ET INDEMNISATION

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS*			REQUÊTES DES EMPLOYEURS		
	2011-2012 01-04-2011 au 29-02-2012	2012-2013 01-04-2012 au 30-11-2012	2013-2014 01-04-2013 au 31-03-2014	2011-2012 01-04-2011 au 29-02-2012	2012-2013 01-04-2012 au 30-11-2012	2013-2014 01-04-2013 au 31-03-2014
TOTAL DES DÉCISIONS RENDUES**	5 162	3 574	5 188	1 698	1 254	1 691
Décisions accueillant les requêtes	1 873 (36 %)	1 260 (35 %)	1 947 (37 %)	572 (34 %)	468 (37 %)	675 (40 %)
Décisions rejetant les requêtes	2 866 (55 %)	2 035 (57 %)	2 955 (57 %)	830 (49 %)	548 (44 %)	829 (49 %)

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 15 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP75

NOMBRE DE PLAINTES LOGÉES À LA CLP ET NATURE DES PLAINTES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Les statistiques qui suivent présentent le nombre de plaintes traitées en 2013-2014, les motifs invoqués et le sort réservé à chacune des plaintes. La plainte qualifiée de fondée est celle qui requiert ou aurait pu requérir une intervention directe pour corriger la situation. La plainte est qualifiée de non fondée lorsqu’aucune intervention n’apparaît nécessaire ou utile. Les plaintes irrecevables sont celles qui ne rencontrent pas les conditions d’ouverture.

Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, le Service des plaintes a enregistré 102 plaintes, dont 33 étaient fondées, 5 fondées en partie, 30 non fondées et 34 irrecevables.

MOTIFS	Plaintes non fondées	Plaintes fondées en partie *	Plaintes fondées *	Plaintes irrecevables	TOTAL
DÉCISION (CONTENU)	--	--	--	24	24
DÉCISION (DÉLIBÉRÉ)	--	--	13	--	13
LOIS ET RÈGLEMENTS	1	--	1	3	5
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	6	3	11	--	20
MISE AU RÔLE / ÉTAT DU DOSSIER	5	--	6	3	14
COMPORTEMENT DU PERSONNEL ¹ ET QUALITÉ DES SERVICES	5	2	1	--	8
AUDIENCE	7	--	--	--	7
LANGUE	1	--	--	--	1
CONCILIATION	2	--	--	--	2
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	1	--	--	--	1
AUTRES	2	--	1	4	7
TOTAL :	30	5	33	34	102

¹ Pour des fins statistiques, le mot personnel inclut également les commissaires, les assesseurs et les membres issus des associations syndicales et des associations d’employeurs.
* Lorsque la plainte est fondée ou fondée en partie, la CLP a pris des mesures pour corriger la situation et apporter les changements nécessaires afin d’éviter qu’une telle situation se reproduise.

SOURCE : Responsable de la qualité des services, le 30 mai 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 12 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP75

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP75X

NOMBRE DE PLAINTES LOGÉES À LA CLP ET NATURE DES PLAINTES AU
COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Plaintes traitées entre le 1^{er} avril 2011 et le 29 février 2012 :

MOTIFS	Plaintes non fondées	Plaintes fondées en partie *	Plaintes fondées *	Plaintes irrecevables	TOTAL
DÉCISION (CONTENU)	1	1	1	34	37
DÉCISION (DÉLIBÉRÉ)	1	—	4	—	5
LOIS ET RÈGLEMENTS	—	—	—	1	1
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	4	6	3	—	13
MISE AU RÔLE / ÉTAT DU DOSSIER	7	—	2	12	21
COMPORTEMENT DU PERSONNEL ¹ ET QUALITÉ DES SERVICES	3	—	3	1	7
AUDIENCE	—	—	—	—	0
LANGUE	1	—	2	—	3
CONCILIATION	3	2	1	—	6
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	1	—	1	—	2
AUTRES	3	—	—	14	18
TOTAL :	24	9	18	62	113

Plaintes traitées entre le 1^{er} avril 2012 et le 30 novembre 2012 :

MOTIFS	Plaintes non fondées	Plaintes fondées en partie *	Plaintes fondées *	Plaintes irrecevables	TOTAL
DÉCISION (CONTENU)	2			15	17
DÉCISION (DÉLIBÉRÉ)	1		5		6
LOIS ET RÈGLEMENTS	1				1
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	2		2		4
MISE AU RÔLE / ÉTAT DU DOSSIER	4		5	1	10
COMPORTEMENT DU PERSONNEL ¹ ET QUALITÉ DES SERVICES	4	1			5
AUDIENCE	1	1	1		3
LANGUE					0
CONCILIATION	4		2		6
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	1				1
AUTRES	2			6	8
TOTAL :	22	2	15	22	61

¹ Pour des fins statistiques, le mot « personnel » inclut également les commissaires, les assesseurs et les membres issus des associations syndicales et des associations d’employeurs.
* Lorsque la plainte est fondée ou fondée en partie, la CLP prend des mesures pour corriger la situation et apporte les changements nécessaires afin d’éviter qu’une telle situation se reproduise.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP7

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP7X

POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER :

- a) La liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) La liste des membres du conseil d'administration;
- c) La liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- d) Leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

- a) La liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;

Voici des explications plus détaillées en regard de cette sous-question :

Classe d'emploi	Nombre d'employés	Rémunération minimale	Rémunération maximale
Conseiller en gestion des ressources humaines - 100	4	52 144,00 \$	74 057,00 \$
Agent d'information - 104	4	39 062,00 \$	74 057,00 \$
104 (10)		42 968,00 \$	81 463,00 \$
Agent de recherche et de planification financière - 105	54	39 062,00 \$	74 057,00 \$
105 (10)		42 968,00 \$	81 463,00 \$
Analyste en informatique et en procédés administratifs - 108	14	39 762,00 \$	73 426,00 \$
108 (10)		43 738,00 \$	80 769,00 \$
Attaché d'administration - 111	4	39 821,00 \$	73 318,00 \$
Bibliothécaire - 112	1	39 821,00 \$	73 318,00 \$
Avocat et notaire - 115 (01)	15	52 265,00 \$	105 364,00 \$
115 (15)		121 169,00 \$	121 169,00 \$
Médecin - 120 (01)	19	150 300,00 \$	160 800,00 \$
120 (05)		109 711,00 \$	125 421,00 \$
Agent de bureau - 200 (10)	43	32 015,00 \$	39 229,00 \$
Agent vérificateur - 209 (05)	1	49 438,00 \$	53 328,00 \$
Bibliotechnicien - 217	3	32 819,00 \$	48 817,00 \$
Agente de secrétariat - 221 (10)	76	38 517,00 \$	41 000,00 \$
221 (20)		32 362,00 \$	41 000,00 \$
Magasinier - 241	1	30 134,00 \$	36 581,00 \$
Préposé aux renseignements - 249	2	33 860,00 \$	40 379,00 \$
263 (10)	1	34 371,00 \$	48 086,00 \$
Technicien en administration - 264 (05)	18	49 438,00 \$	53 328,00 \$
264 (10)		32 508,00 \$	48 817,00 \$
Technicien en informatique - 272	6	35 942,00 \$	51 246,00 \$

(suite)

Technicien en droit - 283	33	31 796,00 \$	47 685,00 \$
Préposé au matériel - 433 (10)	3	18,62 \$	18,62 \$
Cadre - 630	4	39 368,00 \$	141 663,00 \$
Cadre juridique - 640	1	123 920,00 \$	162 280,00 \$
Dirigeant - 825 (DMO6)	1	135 083,00 \$	175 608,00 \$
Vice-président - 826 (DMO4)	122	104 624,00 \$	136 010,00 \$
Membre (DMO3)		91 492,00 \$	123 512,00 \$
Étudiant - 990 (51)	13	10,96 \$	13,88\$
990 (52)		12,83 \$	19,02 \$
Stagiaire - 991	4	12,83 \$	19,02 \$

– 0 – 0 – 0 – 0 – 0 –

Voici, par ailleurs, les données relatives à l’année financière 2012-2013 :

a) La liste des employés et des membres du conseil d’administration, en indiquant le poste qu’ils occupent et leur rémunération;

La CLP ne possède pas de conseil d’administration. Voici les données relatives aux employés :

Classe d'emploi	Nombre d'employés
100	4
104	3
105	53
108	13
111	4
112	1
115	14
120	20
200	42
209	1
211	1
217	2
221	75
241	2
244	1
249	2
264	16
272	5
283	27
433	1
630	5
640	1
825	1
826	119
990	17
991	2

Classe d'emploi	Nombre d'employés	Rémunération minimale	Rémunération maximale
Conseiller en gestion des ressources humaines - 100	4	51 247 \$	72 783 \$
Agent d'information - 104	3	38 390 \$	72 783 \$
104 (10)		42 229 \$	80 061 \$
Agent de recherche et de planification financière - 105	53	38 390 \$	72 783 \$
105 (10)		42 229 \$	80 061 \$
Analyste en informatique et en procédés administratifs - 108	13	39 078 \$	72 163 \$
108 (10)		42 986 \$	79 379 \$
Attaché d'administration - 111	4	39 136 \$	72 057 \$
Bibliothécaire - 112	1	39 136 \$	72 057 \$
Avocat et notaire - 115 (01)	14	51 366 \$	103 552 \$
115 (15)		119 085 \$	119 085 \$
Médecin - 120 (01)	20	128 500 \$	137 400 \$
120 (05)		105 245 \$	120 315 \$
Agent de bureau - 200	42	31 467 \$	38 553 \$
Agent vérificateur - 209 (05)	1	48 580 \$	52 415 \$
Auxiliaire de bureau - 211	1	29 823 \$	29 823 \$
Bibliotechnicien - 217	2	32 252 \$	47 977 \$
Agente de secrétariat - 221 (10)	75	37 859 \$	40 288 \$
221 (20)		31 814 \$	40 288 \$
Magasinier - 241	2	29 623 \$	35 960 \$
Opérateur en informatique - 244	1	28 910 \$	33 421 \$
Préposé aux renseignements - 249	2	33 275 \$	42 078 \$
Technicien en administration - 264 (05)	16	48 580 \$	52 415 \$
264 (10)		31 942 \$	47 977 \$
Technicien en informatique - 272	5	35 321 \$	50 369 \$
Technicien en droit - 283	27	31 248 \$	46 863 \$
Préposé au matériel - 433 (10)	1	18,30 \$	18,30 \$
Cadre - 630	5	38 691 \$	139 227 \$
Cadre juridique - 640	1	93 501 \$	159 489 \$
Dirigeant - 825	1	132 760 \$	172 588 \$
Vice-président et membre - 826 (DM04)	119	102 825 \$	133 671 \$
826 (DM03)		89 918 \$	121 388 \$
Étudiant - 990 (51)	17	10,69 \$	12,52 \$
990 (52)		12,52 \$	18,57 \$
Stagiaire - 991	2	12,52 \$	18,57 \$

b) La liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;

Voici la liste des commissaires qui ont vu leur mandat renouvelé entre le 1^{er} avril 2012 et le 30 novembre 2012 :

NOM	TITRE	DATE DE DÉBUT DE MANDAT	DATE DE FIN DE MANDAT	RÉMUNÉRATION
ARSENAULT, Jean-Pierre	Commissaire	2012-11-17	2015-05-16	121 388 \$
BERNARD, Réjean	Commissaire	2012-11-19	2017-11-18	110 153 \$
BURDETT, Claire	Commissaire	2012-11-19	2017-11-18	121 388 \$
CHARBONNEAU, Francine	Commissaire	2012-11-19	2017-11-18	120 141 \$
GOYETTE, Renée M.	Commissaire	2012-11-19	2017-11-17	121 388 \$
LAJOIE, Diane	Commissaire	2012-11-26	2017-11-25	121 388 \$
NAPERT, René (temps partiel)	Commissaire	2012-11-19	2017-11-18	445 \$ par jour
MOREAU, Sylvie	Commissaire	2012-11-26	2017-11-25	121 388 \$
PICHÉ, Isabelle	Commissaire	2012-11-19	2017-11-18	121 388 \$
TERRIEN, Daniel	Commissaire	2012-11-19	2017-11-18	121 388 \$
TERRIEN, Isabelle	Commissaire	2012-11-19	2017-11-18	121 388 \$
WATKINS, Michel	Commissaire	2012-11-19	2017-11-18	121 388 \$

c) Leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Pour l’ensemble du personnel et des membres du tribunal, et pour la période du 1^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012, les frais se détaillent comme suit :

Frais de déplacement	629 146 \$
Frais de représentation	2 446 \$

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP8

FOURNIR POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA HAUTE DIRECTION, LES MONTANTS, VENTILÉS DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE :

- a) Des frais de déplacement;**
- b) Des frais de représentation;**
- c) Des frais de repas;**
- d) Des frais de voyage;**
- e) Des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.**

Voici les informations pour l'année financière 2013-2014 :

- a) Les frais de déplacement;**
- c) Les frais de repas;**
- d) Les frais de voyage;**

Les frais de déplacement, de repas et de voyage, pour l'ensemble des personnes travaillant au Bureau de la présidente, s'élèvent à 44 337 \$ pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

- b) Les frais de représentation;**

En vertu des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, la présidente de la CLP dispose d'un budget de 3 450 \$ réservé aux frais de représentation. Entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014, elle a utilisé 1 423,00 \$. L'ensemble des autres membres du comité de direction ont dépensé un total de 1 863,00 \$.

- e) Les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.**

Entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014, ces frais totalisent 8 239 \$.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 12 juin 2014.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 12 juin 2014.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Information complémentaire à la fiche RP8

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP8X

FOURNIR POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA HAUTE DIRECTION, LES MONTANTS, VENTILÉS DEPUIS 2009-2010, PAR ANNÉE FINANCIÈRE :

- a) Des frais de déplacement;**
- b) Des frais de représentation;**
- c) Des frais de repas;**
- d) Des frais de voyage;**
- e) Des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.**

2011-2012

Puisqu'aucune question n'avait été posée à ce sujet lors de l'Étude des crédits 2012-2013, les données n'ont pas été comptabilisées pour l'année financière 2011-2012.

2012-2013

Voici les données relatives à l'année financière 2012-2013 (du 1^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012) :

- a) Les frais de déplacement;**
- c) Les frais de repas;**
- d) Les frais de voyage;**

Les frais de déplacement, de repas et de voyage, pour l'ensemble des personnes travaillant au Bureau de la présidente, s'élèvent à 11 910 \$ pour la période du 1^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012.

- d) Les frais de représentation;**

En vertu des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, la présidente de la CLP dispose d'un budget de 3 450 \$ réservé aux frais de représentation. Entre le 1^{er} avril 2012 et le 30 novembre 2012, elle a utilisé 505 \$.

- e) Les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.**

Entre le 1^{er} avril 2012 et le 30 novembre 2012, il n'y eut aucun frais de cette nature.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 13 juin 2014.